



Emploi et Développement social Canada et Service Canada aimeraient partager de l'information importante avec les aînés qui reçoivent le Supplément de revenu garanti, l'Allocation ou l'Allocation au survivant.

Au cours de la semaine du 5 octobre 2020, Service Canada a envoyé des lettres de rappel et des formulaires d'état de revenu aux clients qui reçoivent ces prestations et dont les renseignements sur le revenu pour 2019 n'ont pas été reçus.

Ces personnes ont reçu une « trousse de rappel » leur demandant de remplir et de soumettre le formulaire d'état de revenu. Cette trousse comprend :

- ☐ une lettre de rappel;
- ☐ un formulaire d'état de revenu et une feuille d'instructions;
- ☐ une enveloppe de retour pré-adressée.



Chaque année, en juillet, le droit aux prestations d'une personne doit être réévalué en fonction des renseignements les plus récents concernant ses revenus. En raison de la pandémie, même si l'admissibilité des personnes n'a pas pu être évaluée en raison d'un manque de renseignements sur leurs revenus, le versement des paiements s'est poursuivi. Cependant, ces personnes ont été informées, par l'entremise d'une lettre en juillet 2020, que l'information sur leurs revenus devait être fournie. Cette mesure spéciale a permis de garantir que les clients qui n'ont pas fourni les renseignements sur leurs revenus continuent à recevoir leurs prestations sans interruption; toutefois, cette mesure prendra fin en décembre 2020.

Les clients qui n'ont pas encore fourni les détails de leurs revenus de 2019 doivent le faire dès que possible. Les clients qui ne les soumettent pas ne recevront pas le Supplément de revenu garanti, l'Allocation ou l'Allocation au survivant en janvier 2021.

Si les membres de votre communauté ou les personnes de votre réseau n'ont pas accès à internet ou sont confrontés à d'autres obstacles, le Centre d'appui des services mobiles de Service Canada veillera à ce qu'ils aient accès aux prestations essentielles dont ils ont besoin. Les clients peuvent appeler le numéro sans frais **1-877-760-2657 ATS : 1-833-719-2657** de 8 h 30 à 16 h du lundi au vendredi.

Merci.

Partagez les nouvelles

Veillez prendre le temps de faire parvenir ce message au plus grand nombre possible d'aînés et de personnes qui les soutiennent. Veillez le transmettre à votre réseau par le moyen de communication qui vous convient le mieux, que ce soit via les médias sociaux, par courriel ou par le biais d'un bulletin d'information.

Pour plus de renseignements, visitez le site:

[https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html#prolongement temporaire des versements du supplément de revenu garanti et de l'allocation pour les aînés](https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html#prolongement_temporaire_des_versements_du_supplement_de_revenu_garanti_et_de_l_allocation_pour_les_aînés)

Pour obtenir des mises à jour régulières, abonnez-vous aux comptes suivants:

Twitter: @EDSC_GC

Facebook: Aînés au Canada